

déclaration d'impôt 2011: le bureau d'information fiscale sera ouvert du 13 février au 23 mars 2012

Comme chaque année, les contribuables lausannois peuvent trouver de l'aide pour remplir leur déclaration d'impôt auprès du bureau d'information fiscale de la Ville. Cette année, il sera ouvert du 13 février au 23 mars 2012. Parallèlement, le logiciel d'aide Vaudtax est à nouveau téléchargeable ou disponible sous forme de CD dans sa version réactualisée.

Depuis plusieurs années maintenant, la Ville de Lausanne et le canton de Vaud s'associent en février et mars pour réunir, dans un même lieu, l'office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois et le bureau communal des impôts. Quatre taxateurs cantonaux et deux employés communaux rempliront les déclarations d'impôt et répondront à toute question touchant la fiscalité.

En raison de la présence nécessaire des taxateurs du canton, il n'est pas possible de faire remplir sa déclaration d'impôt avant l'ouverture officielle du bureau d'information fiscale. Il est donc inutile de se déplacer au bureau des impôts avant le 13 février 2012, si ce n'est pour prendre rendez-vous.

Le bureau d'information fiscale sera donc ouvert du 13 février au 23 mars 2012, du lundi au vendredi, de 8h à 11h45 et de 13h à 16h30. Il se trouvera, comme les années précédentes, dans les salles de conférence du bâtiment de l'administration communale, place Chauderon 9 (niveau route de Genève). Un service d'accueil orientera les visiteurs et des panneaux à l'entrée indiqueront les documents relatifs à l'année 2011 à joindre à la déclaration (déclaration d'impôt, certificats de salaires ou de rentes, attestations d'intérêts bancaires et justificatifs divers).

Cette année, pour la première fois, la déclaration d'impôt remplie sera envoyée par internet. Afin de pouvoir identifier chaque contribuable, il est impératif que les personnes se rendant au bureau d'information fiscale se munissent de leur formule de déclaration d'impôt 2011 comportant un code de sécurité.

Le bureau d'information fiscale est ouvert en priorité à l'intention des Lausannois de condition modeste. L'an dernier, ses collaborateurs ont répondu à 3700 personnes et rempli 3'465 déclarations d'impôt.

La direction des finances
et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Patrick Taillens, service financier, bureau des impôts, tél. 021 315 43 29**

Lausanne, le 3 février 2012